

visent des travaux de R-D, ce qui classe le CRDI au deuxième rang après le CRSH en matière de financement des activités de R-D.

Le rôle du Centre est d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'appliquer les connaissances scientifiques au progrès économique et social de ces régions.

12.4 Domaines d'application des dépenses fédérales de S-T

Le gouvernement fédéral a établi une liste de domaines d'application pour orienter ses dépenses de S-T. Chaque ministère et organisme fédéral finance des activités dans ces domaines selon la nature de son mandat. Le tableau 12.5 présente les dépenses de S-T ventilées par domaine d'application.

Le domaine de l'énergie vient en troisième position pour ce qui est des dépenses de S-T, qui se sont élevées à \$351 millions en 1986-87. Ce domaine englobe les recherches sur les combustibles fossiles, les sources d'énergies renouvelables, les sources nucléaires, la conservation et les transports. Énergie atomique du Canada se classe au premier rang dans cette catégorie de dépenses; le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR Canada) et le Conseil national de recherches du Canada occupent respectivement le deuxième et le troisième rang. Le CNRC est responsable de plusieurs aspects du programme de recherches à long terme en énergie, par exemple: certains travaux sur la fusion, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.

Les dépenses consacrées à l'avancement de la science sont estimées à \$488 millions et occupent le premier rang, ce qui reflète la préoccupation du gouvernement à l'égard de la recherche fondamentale et de la formation de chercheurs hautement qualifiés. Ce sont le CRSNG et le CNRC qui dépensent le plus dans ce domaine.

Les frais relatifs à la recherche en alimentation sont estimés à \$480 millions et occupent le deuxième rang. Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et des Océans sont les organismes qui déboursent le plus dans ce domaine.

La santé est un autre domaine important et le gouvernement fédéral y consacre \$301 millions.

Des dépenses d'environ \$268 millions étaient prévues pour les activités de S-T en matière d'élaboration de politiques, et les dépenses relatives à la sécurité nationale ont été estimées à près de \$228 millions.

12.5 Aide fédérale à l'industrie

Le gouvernement a un programme multidimensionnel de développement industriel. Ce programme comprend des paiements directs à l'industrie pour les contrats de S-T du gouvernement fédéral et des contributions versées à l'industrie pour des projets utiles. Le gouvernement vise également à créer un climat favorable par ses politiques en matière de fiscalité, de tarifs, de commerce et d'achats. Le gouvernement aide également l'industrie en mettant à sa disposition, moyennant recouvrement des coûts, les installations spécialisées de mise à l'essai des laboratoires fédéraux.

La valeur des contrats fédéraux de R-D est estimée à \$189 millions pour 1986-87; les contrats du ministère de la Défense nationale, d'EMR Canada et du ministère des Communications représentent 63 % de ce montant.

Les subventions et les contributions versées à l'industrie en 1986-87 sont évaluées à \$276 millions. Les dépenses du ministère de l'Expansion industrielle régionale (anciennement le ministère de l'Industrie et du Commerce) comprennent 55 % de ce total. Ses deux principaux programmes de subventions sont le Programme de la productivité de la défense (PPD), qui aide les industries de pointe dans le secteur de la défense, et le Programme de développement industriel et régional (PDIR), qui est entré en vigueur en 1983 et englobe, entre autres, le Programme d'expansion des entreprises (PEE).

Le CNRC accorde \$70 millions à l'industrie par son Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et son Programme des projets industries/laboratoires (PPIL). Le PPIL vise à encourager les transferts technologiques des laboratoires gouvernementaux et universitaires vers les entreprises.

En tout, 28 % des paiements de R-D en sciences naturelles et en génie ont été consacrés à l'Ontario (Ottawa exclue) et 36 %, au Québec (Hull exclue).

12.6 Aide fédérale aux universités

Le total des sommes versées aux universités est estimé à \$611 millions en 1986-87; 87 % de ce montant étant consacré aux sciences naturelles et au génie et 13 %, aux sciences sociales et humaines. La plupart de ces paiements (70 %) sont des subventions de R-D provenant des trois conseils qui donnent des subventions aux universités, à savoir: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches médicales et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Parmi ces conseils, le CRSNG, qui avait un budget de \$326 millions en 1986-87, est le plus gros